

**PAGES
MANQUANTES**

SI L'HOMME N'EUT PAS PECHÉ, LE VERBE SE FUT-IL INCARNE ?(1)

Les théologiens ne sont pas d'accord sur cette question au sujet de laquelle aucune définition de foi n'a été portée, et les textes de l'Écriture ne la résolvent pas d'une manière évidemment rebelle à des exégèses divergentes.

D'un côté, Scot et l'École franciscaine regardent l'Incarnation comme le résultat d'un double décret divin. En premier lieu, Dieu a décrété d'incarner le Verbe pour ennoblir et glorifier la nature humaine. Ce décret fait abstraction de toute vue à l'endroit du péché, et porte, en somme, sur la substance même du mystère ; et c'est là le motif essentiel de l'incarnation du Fils de Dieu. Mais, en second lieu et en vue du péché, Dieu a décrété que son Fils viendrait en une chair mortelle, qu'il souffrirait pour expier nos crimes, — et dès lors la Rédemption devient l'occasion pour le Verbe de revêtir notre chair. Ainsi double décret en vertu duquel le Verbe se fait chair.

Le jésuite Suarez admet aussi ce double décret ; mais il n'entend pas le second de la même manière que Scot. D'après lui, le péché ne fut pas seulement une circonstance accidentelle qui fit du Christ glorieux, tout d'abord décrété, un Christ souffrant ; mais le Verbe de Dieu trouva dans le péché un nouveau motif essentiel de son incarnation. En sorte que le Christ vint sur la terre aussi essentiellement comme rédempteur que comme glorificateur de l'humanité.

Enfin une troisième opinion, que saint Thomas soutint d'abord comme probable, aussi probable que son opposée (2), et que, dans la Somme Théologique, il soutient comme définitivement plus probable, affirme que le Verbe s'est incarné, essentiellement comme rédempteur.

(1) Ces pages sont tirées de l'ouvrage du R. P. Schwalm, O. P. intitulé : *Le Christ d'après saint Thomas d'Aquin*, leçons, notes et commentaires recueillis et mis en ordre par le R. P. Menne, O. P.
— (2) III Sent., dist. I, q. I, art. 3.

Le fondement de cette dernière opinion de saint Thomas nous paraît très solide. Saint Thomas ne se place pas, en effet, dans une autre hypothèse que celle de l'ordre surnaturel actuellement existant et actuellement révélé par la Sainte Ecriture. Il est certain qu'à l'aide de considérations philosophiques sur Dieu et sur l'homme, on peut se placer dans l'hypothèse où l'homme n'eût pas péché et où Dieu eût voulu pourvoir à sa vie surnaturelle par d'autres décrets que par les décrets de l'ordre où nous sommes. Il est certain encore, comme le dit Billuart, qu'un de ces décrets eût pu statuer l'Incarnation du Verbe. *En soi*, que Dieu se fasse chair, ce n'est pas une œuvre qui présuppose, de sa nature, le péché d'Adam (1).

Mais nous sommes ici dans l'ordre des faits divins, et non pas dans l'ordre des possibilités divines. C'est l'Incarnation réalisée que nous avons à étudier, et non pas les incarnations possibles que Dieu eût été maître de réaliser dans une humanité demeurée innocente. Or les faits surnaturels qui procèdent de la seule volonté divine et qui sont au-dessus de tout ce que l'humanité est en droit d'exiger, ne peuvent nous être connus par aucune considération ni sur l'homme qui n'y a pas droit en vertu de ce qu'il est, ni sur Dieu qui n'y est pas nécessité par nature. " Lequel des hommes connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui ? De même, personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu (2) ". En dehors de ces témoignages positifs de la Sainte Ecriture et de ceux de la Tradition représentée par les Pères de l'Eglise, les raisons de convenances sont toujours caduques en cette matière purement dépendante du bon plaisir divin.

Il est assurément possible à la toute puissance divine et conforme à sa bonté que le Verbe se fût incarné, quand bien même Adam n'eût pas péché. Mais, comme l'observent Billuart et Contenson, quand des théologiens apportent de ces raisons de convenances en des questions exclusivement réservées à la libre volonté de Dieu, ces convenances, très valables pour les œuvres que Dieu a faites, le sont beaucoup moins en faveur des œuvres qu'il n'a pas faites. Elles ont ainsi un degré de probabilité singulièrement variable suivant

(1) Billuart, *de Inc.*, diss. III, art. 3. — (2) I Cor., II, 11 ; cf. Sag., IX, 13-19.

qu'elles s'appliquent aux faits divins accomplis dans le monde ou aux manifestations possibles de la puissance divine. Aussi peut-on trouver des convenances à des œuvres que Dieu n'a point réalisées, mais qu'il aurait pu réaliser, par exemple à l'union de son Verbe avec une nature angélique ou avec toute l'humanité. Mais chacun voit que ces raisons de convenance demeurent très faibles, parce qu'il leur manque la première de toutes les convenances théologiques qui est d'expliquer rationnellement les faits accomplis en conséquence des décrets posés par Dieu. Ce que Dieu a fait est souverainement convenable ; le grand signe pour nous de cette convenance, c'est qu'il l'a fait. Quant à en trouver des raisons adéquates, le seul Esprit de Dieu, qui est Dieu, en est capable. Nous n'en trouverons jamais que des raisons approximatives dont la valeur intrinsèque, précaire en soi, ne prend quelque consistance que par son accord avec ce que Dieu nous a révélé de ses vrais décrets par l'Écriture ou la Tradition (1).

Il s'agit donc ici de savoir ce que l'Écriture et la Tradition nous révèlent des motifs de l'Incarnation telle qu'elle est.

Or, comme le dit saint Thomas, la Sainte Écriture donne toujours comme motif de l'Incarnation le seul péché, et jamais la glorification pure et simple de la nature humaine. Ainsi quand les pharisiens se scandalisent de voir Notre-Seigneur assister chez Lévi à un grand dîner de publicains et de gens mal famés parmi les scribes, Notre-Seigneur leur explique en ces termes l'esprit de sa mission : " Ce ne sont pas ceux qui sont en bonne santé qui ont besoin du médecin, mais ceux qui sont malades. Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs, afin qu'ils fassent pénitence. (2) ". Même déclaration très nette quand il répond à Zachée : " Le Fils de l'homme est venu chercher et sauver ce qui était perdu (3). " C'est aussi l'affirmation de saint Paul à Timothée : " C'est donc une parole certaine et entièrement digne d'adhésion, que Jésus-Christ est venu dans le monde pour sauver les pécheurs, dont je suis le premier. (4) " De même quand l'Apôtre s'adresse aux Galates : " Dieu a envoyé son Fils né d'une femme et né sous la loi afin qu'il rachetât ceux

(1) Cf. Billuart, art. cit., versus finem. — (2) Luc, V, 31-32. — (3) Luc, XIX, 10. — (4) I Tim., I, 15.

qui étaient sous la loi, afin que nous reçussions l'adoption (1)." Notre-Seigneur dit enfin en saint Jean : " Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle (2)." L'Écriture est donc bien explicite à attribuer le motif de l'Incarnation au rachat du péché.

Les Pères de l'Église parlent universellement dans le même sens que l'Écriture. Saint Irénée : " Si la chair n'avait pas eu besoin d'être sauvée, jamais le Verbe de Dieu ne se serait fait chair (3) " ; saint Cyrille d'Alexandrie : " Si nous n'avions pas péché, le Fils de Dieu ne se serait pas fait semblable à nous (4) " ; saint Augustin : " Si l'homme n'avait pas péché, le Fils de l'Homme ne serait pas venu (5) " ; saint Augustin encore : " Le Christ n'avait aucune raison de venir, sinon pour sauver les pécheurs : pas de maladie, pas de blessure, pas non plus besoin de remède (6) ; et ailleurs " Si Dieu n'aimait pas vraiment les pécheurs, il ne descendrait pas du ciel sur terre (7) " ; saint Léon le Grand : " Si l'homme fût demeuré dans sa perfection et sa dignité natives, le Créateur ne se fût pas fait créature (8) " ; saint Athanase : " Si la détresse des hommes ne l'y avait poussé, jamais Dieu ne se serait fait homme (9)." Enfin la liturgie de l'Église qui est, elle aussi, un témoin de la tradition, selon l'adage " la prière publique de l'Église atteste la norme de sa foi (10)," se montre favorable à l'opinion unanime des Pères. Elle chante, le Samedi Saint : " O heureuse faute qui nous a valu un pareil Rédempteur ! O péché d'Adam vraiment nécessaire ! (11) ". Le symbole de Nicée qu'on récite chaque dimanche affirme bien clairement que l'Incarnation a été réalisée " pour nous autres les hommes, et pour notre salut (12) ", joignant ainsi au motif d'amour qui détermine Dieu à se faire homme un qualificatif de miséricorde envers l'humanité perdue. C'est dans ce sens également que doit s'entendre l'apparent paradoxe de l'*Exultet* : " O péché d'Adam vraiment nécessaire ! "

(1) Gal., IV 4-5. — (2) Jean, III, 16. — (3) *Adv. haer.*, I, V, XIV. — (4) *Dial. V. de Trin.*, circa med. — (5) *Serm. VIII, De verbis Apost.* — (6) *De verb. Apost.*, *Serm. IX.* — (7) *Tract. IV, in Joan.* — (8) *Serm. III, de Pent.* — (9) *Serm. III, Contra Arian.* — (10) " *Lex orandi, lex credendi.* " — (11) Chant de l'*Exultet.* — (12) *Credo in unum Deum...*

Devant cette accumulation imposante d'autorités, les adversaires de la doctrine thomiste répliquent, après Scot, que l'Écriture et la Tradition ne parlent point de l'Incarnation en elle-même, en sa substance, mais de son aspect réparateur et rédempteur. Et ainsi, d'après eux, toutes ces autorités valent comme explication du décret de Dieu qui veut le rachat du monde par l'Incarnation, mais elles ne portent aucune atteinte à l'idée d'un décret primitif qui incarne le Verbe de Dieu pour glorifier l'humanité et consommer l'œuvre de la divine bonté dans l'univers.

Il y a, en effet, arguent les tenants de cette opinion, des textes scripturaires favorables à ce premier décret. Ainsi le Christ nous est présenté par l'Écriture comme le premier absolument de tous les prédestinés, hommes et anges, et comme prédestiné à être la fin de toutes choses. " Il est, dit saint Paul, l'image du Dieu invisible, le premier-né de toute créature. Car en lui ont été créées toutes les choses qui sont dans les cieux et sur la terre, les visibles et les invisibles, trônes, dignités, dominations, autorités. Tout a été créé par lui et pour lui " (1).

R. P. MENNE,
des frères-prêcheurs.

(à suivre)

(1) Colos., I, 15-16.



LE CATHOLICISME : RÈGLE MORALE



Le catholicisme n'est pas seulement une doctrine spéculative à laquelle il suffit d'adhérer, mais une doctrine sociale et religieuse qui doit passer dans notre vie et se traduire par des actes. Il est, et il est essentiellement de par la volonté de son Fondateur, de par la manifestation de l'Évangile, de par l'expérience et de par l'histoire, il est une règle de vie morale, appelée à diriger, à pénétrer, à *informer* tous nos actes, quels qu'ils soient, non-seulement les actes de religion, ce qui va sans dire, mais nos actes de vie privée et de vie publique, nos actes de citoyens et d'hommes de profession, nos actes de l'éducation et de l'instruction des enfants ; il n'est rien, en un mot, en fait d'acte humain, qui échappe ou qui doit échapper à la direction et à l'influence du catholicisme.

Malheur à la science qui ne tourne pas à l'amour, disait Bossuet. Nous inspirant de cette grande parole, nous affirmons qu'insuffisante serait l'adhésion à la vérité catholique, qui ne tournerait pas à la pratique des actes vertueux, à l'accomplissement du devoir intégral, à l'acceptation du sacrifice, à la sublimité du renoncement, et s'il le fallait, à l'héroïsme du martyre. Il faut bien comprendre, en effet, qu'il ne s'agit pas seulement ici de vérités théoriques dont l'étude peut satisfaire l'esprit, sans avoir rien à dire au cœur. Là où il n'est question que de principes purement scientifiques, on peut, selon une parole que le P. Lacordaire a rendue retentissante, être un grand homme par l'esprit, et un misérable par le cœur. Mais, quand nous parlons du catholicisme doctrinal, nous voulons dire que de la vérité spéculative qu'il contient, se dégagent, par une conséquence forcée, des devoirs qu'il impose. C'est affirmer que les actes de l'adhésion totale et convaincue ne sauraient aller sans les actes de la vertu, et qu'ainsi notre religion, qui est vivante, qui est vitale, doit pénétrer l'homme tout entier.

Or, si j'interroge les esprits avisés qui scrutent le

problème religieux en notre pays, il me faudra manifester la crainte qu'il n'y ait, sur ce point, de fausses idées parmi nous et qu'il n'y ait aussi de faux docteurs pour nous enseigner que la religion ne doit pas prendre tout l'homme ni toute la vie, mais une part seulement. Selon une pittoresque expression entendue dans un Congrès, "on loge la religion tout en haut de l'édifice humain à un étage supérieur, où on l'entoure de respect, à condition qu'elle n'en sorte pas. A cet étage, l'homme est catholique ; à tous les autres, il est homme, citoyen, tout ce que l'on veut, excepté catholique." Non, la religion n'est pas une princesse que l'on relègue dans sa tour d'ivoire ; c'est une reine, une reine qui commande et qui a la prétention, justifiée parce qu'elle est divine, de réunir sous son sceptre tous les hommes, avec toutes leurs pensées, avec toutes leurs paroles, avec tous leurs sentiments, avec tous leurs actes.

Cela étant, quel sera le rôle particulier du sens catholique ? et de quels chrétiens pourrons-nous dire qu'ils sont animés du sens catholique ?

Puisqu'il s'agit de direction, il est bien évident que le rôle du sens catholique consiste à inspirer l'obéissance, mais je prie de le remarquer, non pas une obéissance telle quelle, une obéissance plus ou moins large, plus ou moins maussade, à laquelle on ne s'attache que dans les grandes lignes, surtout dans les lignes qui ne gênent ni notre liberté, ni nos intérêts, ni nos ambitions. Ce que demande et ce qu'inspire le sens catholique, ce qu'il met dans nos cœurs, ainsi qu'on y met un amour, c'est une obéissance parfaite quant à son étendue et généreuse quant à son exécution ; c'est donc une quantité d'obéissance qui n'est déterminée que par la quantité même des dispositions de la règle morale religieuse, et c'est une qualité d'obéissance qui s'appelle l'empressement, qui s'appelle au-si le goût, qui s'appelle enfin l'attrait et par laquelle on se soumet avec la simplicité d'un enfant et avec tout le dévouement d'un fidèle serviteur.—J'ai parlé, dans l'article précédent, d'absolu dans l'adhésion de l'esprit. Je voudrais parler ici d'absolu dans la soumission du cœur, d'absolu dans la dépendance, car nous sommes des êtres essentiellement dépendants de Dieu, dépendants de la vérité, dépendants de la morale. Quoi qu'on ait dit et quoi qu'on ait écrit sur la liberté depuis les immortelles faussetés de 1789 et depuis la mortelle déclaration des droits de l'homme, il faut

proclamer bien haut que la dépendance reste inhérente à notre nature humaine, qu'elle est sa force, sa gloire, sa vraie liberté. Oui, dépendre de Dieu comme un esclave, ou ce qui est mieux, comme un enfant ; dépendre de la vérité comme un instrument dépend de son moteur ; dépendre du bien, comme le corps dépend de l'âme ; dépendre de la foi, comme le rayon dépend du soleil ; dépendre absolument, c'est cela même qui est être libre, libre jusqu'à la souveraineté, car il est écrit : Servir Dieu, c'est régner. Voulez-vous vous en convaincre ? Et voulez-vous en même temps, garder dans votre mémoire et dans votre cœur un resplendissant résumé de tout ce que nous venons d'écrire ? Lisez ou relisez cette magnifique page du Père Lacordaire :

“ Vous cherchez l'homme juste, l'homme fort, l'homme saint, l'homme qui aime Dieu : je le connais et je vais vous dire son nom.

“ Il y a dix-huit siècles, Néron régnait sur le monde. Héritier des crimes qui l'avaient précédé sur le trône, il avait eu à cœur de les surpasser, et de se faire par eux, dans la mémoire de Rome, un nom qu'aucun de ses successeurs ne pourrait plus égaler. Il y avait réussi. Un jour on lui amena dans son palais un homme qui portait des chaînes et qu'il avait désiré voir. Cet homme était étranger : Rome ne l'avait pas nourri et la Grèce ignorait son berceau. Cependant, interrogé par l'empereur, il répondit comme un Romain, mais comme un Romain d'une autre race que celle des Fabius et des Scipion, avec une liberté plus grave, une simplicité plus haute, je ne sais quoi d'ouvert et de profond qui étonna César. En l'entendant, les courtisans se parlèrent à voix basse, et les débris de la tribune aux harangues s'émuèrent dans le silence du Forum. Depuis, les chaînes de cet homme se sont brisées ; il a parcouru le monde.

“ Athènes l'a reçu, et convoqué pour l'entretenir les restes du Portique et de l'Académie ; l'Égypte l'a vu passer au pied des temples, où il dédaignait de consulter la sagesse ; l'Orient l'a connu, et toutes les mers l'ont porté. Il est venu s'asseoir sur les grèves de l'Armorique, après avoir erré dans les forêts de la Gaule, et les rivages de la Grande-Bretagne l'ont accueilli, comme un hôte qu'ils attendaient. Quand les vaisseaux de l'Occident, las des barrières de l'Atlantique, s'ouvrirent de nouvelles routes vers des mondes nouveaux, il s'y élança aussi vite qu'eux, comme si nulle terre, nul fleuve,

nulle montagne, nul désert n'eût dû échapper à l'ardeur de sa course et à l'empire de sa parole : car il parlait, et la même liberté qu'il avait déployée en face du Capitole asservi, il la déployait en face de l'univers.

“ Voyageur à mon tour au mystère de la vie, j'ai rencontré cet homme. Il portait à son front les cicatrices du martyre, mais ni le sang versé ni le cours des siècles ne lui avaient ôté la jeunesse du corps et la virginité de l'âme. Je l'ai vu. Je l'ai aimé. Il m'a parlé de la vertu et j'ai cru à la sienne. Il m'a parlé de Dieu et j'ai cru à sa parole. Son souffle versait en moi la lumière, la paix, l'affection, l'honneur, je ne sais quelles prémices d'immortalité qui me détachaient de moi-même, et enfin, je connus, en aimant cet homme, qu'on pouvait aimer Dieu, et qu'il était aimé en effet. Je tendis la main à mon bienfaiteur, et je lui demandai son nom. Il me répondit comme il l'avait fait à César : Je suis chrétien ”. (1)

fr. H. HAGE,
des frères-prêcheurs.

(1) Conférences de Toulouse. — 4e Conf. *in fine*.



L'esprit de prière est cette aspiration lente et continue par laquelle une plante respire les suc du sol où plongent ses racines.

(Abbé J. Guibert).

La Religion nous ordonne de prier pour les morts et nous fait un devoir du souvenir.

(L. Joubert).

CAS DE CONSCIENCE

LE MONDE



U téléphone : Madame G... ? — Elle-même. — Vous devinez qui vous parle ? — Parfaitement. Madame B... ? — Oui... Seriez-vous disposée à prendre avec moi le train de 5 heures pour assister au bal du 65^e régiment ? Mille pardons, Madame... Mon mari rentrant ce soir d'un assez long voyage, je n'ose quitter ma demeure en pareille circonstance. — La belle affaire ! Allez-vous, pour cela, me fausser compagnie et vous priver d'une aussi rare jouissance ? J'ai des cartes. — Je regrette infiniment, mais... — Eh ! bien, alors, Madame, vous n'êtes pas une mondaine !

Ayant prononcé ces derniers mots d'une voix chargée d'irritation, madame B... ferma l'instrument. De ce jour, il y eut rupture entre les deux femmes, que séparait, non pas la longueur d'un fil téléphonique, mais un véritable abîme. " Vous n'êtes pas une mondaine. " Le verdict était pourtant assez net. Et Madame G..., d'un caractère énergique et d'une conscience timorée, demeurerait hésitante et perplexe depuis ce dialogue. Tant de fois elle avait entendu proclamer, du haut des chaires, que *le monde* est maudit par Jésus-Christ et exclu de sa prière, et que tout chrétien devait, en conséquence, haïr le monde et le condamner à son tour. Assurément, pensait-elle, je n'ai pas eu contenance de mondaine en cette particulière occasion, mais, par le passé, comment donc ai-je pu fréquenter cette femme, sans contracter le mal mondain ? Et sa vie antérieure, à la fois dissipée et honnête, lui apparaissait tout à coup comme un reproche. Elle vint un jour me soumettre son doute, et, comme elle exigeait des renseignements assez précis et détaillés, je lui promis une réponse en deux articles. Le cas de cette femme n'est point grave. Mais, qui sait ? Parmi ses compagnes moins embarrassées de scrupules, quelques-unes auront peut-être l'occasion de se retrouver et la chance de se

ressaisir, en étudiant avec moi ce qu'est le monde et quelle conduite un chrétien doit tenir à son égard.

I

Le monde ! Un de ces mots pleins de sens et de profondeur, mais aussi, de mystère, comme il s'en rencontre fréquemment dans le vocabulaire chrétien. Si je le compare à son semblable, le mot "chair", je constate une différence qui m'aidera quelque peu à le comprendre. Le "monde" est extérieur à nous et agit sur nous, tandis que la chair vit en nous et en nous fait son œuvre. La "chair" est cette variété d'inclinations qui nous portent vers la terre et les plaisirs de la terre et les intérêts de la terre, malgré les tendances opposées qui nous portent vers Dieu et les choses de Dieu. Le "monde" est tout ce qui, de l'extérieur, vient au devant de ces inclinations malsaines, pour les favoriser en mille manières. Et ainsi, la notion première et toute simple qu'on doit se faire du monde, c'est qu'il est extérieur à nous et favorise la chair qui vit en nous. . . Le monde est quelque chose d'extérieur, mais tout à fait distinct de l'univers et de la création, quelque chose d'infiniment subtil et qu'on voit à peine, et rarement, des yeux du corps. J'essaierai de le définir, ou mieux, de le décrire, en disant qu'il est tout à la fois un ensemble d'idées, un ensemble d'usages, un ensemble de personnes, le tout à l'opposé de Jésus-Christ. Et voici, en premier lieu, ce qu'on peut affirmer touchant les idées du monde et les usages correspondants.

Le monde exprime un ensemble d'idées ou de principes que l'on ramène aux suivants : a) Il faut paraître ; b) il faut jouir ; c) il faut dominer.

Il faut paraître ! Jésus-Christ a prêché l'effacement volontaire, la vie obscure et cachée. Il a mené ce genre d'existence durant trente années. Et quand il crut devoir se montrer à ceux de sa race pour inaugurer un ministère public, c'était bien plutôt l'image de son Père que la sienne qu'il promenait sur les rives du Jourdain. Il prêchait la doctrine de son Père ; il faisait des miracles pour le glorifier ; de sorte que, en pleine vie publique, au plus haut sommet de sa carrière, il continuait de disparaître comme dans l'atelier de Nazareth. Mais si l'Homme-Dieu refusa de paraître ce qu'il était, les mondains s'efforcent de paraître ce qu'ils ne sont

pas. S'exhiber le plus souvent, le plus longtemps possible, et au plus grand nombre possible de spectateurs, d'abord ; puis, paraître aux yeux de ces spectateurs plus beau, plus riche, plus influent, d'extraction meilleure qu'on ne l'est en réalité, voilà le premier article du code mondain. Pour la femme, en particulier, "il faut paraître" passe bien avant "il faut jouir", ou plutôt, les deux maximes se confondent, puisque paraître est sa première et principale jouissance. Et n'ai-je pas connu une petite pensionnaire qui volait des sommes considérables à sa supérieure, afin de créer, parmi ses compagnes, l'opinion que son papa était riche ?

Pour établir de la sorte une illusion avantageuse autour de soi, on n'a pas souvent recours au vol, mais on a toujours à sa disposition deux instruments quasi infaillibles : le mensonge et la mode ; le mensonge qui en impose à l'esprit, et la mode qui attire et trompe le regard. Qui que vous soyez, n'allez pas dans le monde pour y entendre le langage de la vérité, car il est bien compris et reconnu d'avance que le mensonge règne en maître dans les milieux infectés du bacille mondain. Et la vérité elle-même, si parfois vous croyez la saisir, sera noyée dans le flot du mensonge : mensonge des yeux, des lèvres, de la tenue, de la démarche ; mensonge sur toute la ligne et mensonge ininterrompu ; qui consiste à dire avec sincérité ce que l'on ne pense pas, avec scepticisme ce que l'on pense ; à refuser son intérêt aux grandes choses pour le concentrer sur des chosettes et des bagatelles ; à ne s'étonner de rien, à ne s'indigner de rien ; à parler de tout avec froideur et demi-sourire, car la chaleur, l'indignation, l'éloquence ne fait point partie des bonnes manières. (1) De nos jours, s'entend, puisqu'il y eut en France une époque où la mode autorisait les crises, les effusions, les attendrissements. On avait toujours le mouchoir à la main... Il faut, en plus, admirer sans réserve tout ce que la maîtresse de maison entreprend de faire voir ou entendre, paraître heureux quand on brûle d'envie de demander son chapeau, et témoigner déférence, estime ou admiration à des êtres dont la seule présence est déjà une éclaboussure. Et tout cela, regards, attitudes, gestes, paroles, silences même, tout cela, inéluctablement faux, est cependant naturel, d'un naturel acquis, comme celui des comédiens. Du naturel, dans les

(1) M. Henri Lavedan, " Mon filleul ", au chapitre intitulé : *Le Monde*.

salons, certes oui, mais de vérité, point. "La rareté d'un sentiment vrai est si grande", disait un écrivain, "que je m'arrête quelquefois dans la rue à regarder un chien qui ronge un os".

Le désir de paraître trouve un autre adjuvant dans la mode. C'est la nouveauté qui attire l'attention, et la mode, à défaut d'utilité réelle ou de véritable mérite artistique, offre toujours le cachet du nouveau. L'art et l'utilité n'arrivent qu'en dernier lieu dans les préoccupations des lanceurs de mode. La mode est affaire d'orgueil. N'oublions pas que les filles de Louis X ont imaginé la robe à traîne pour mieux dissimuler la grosseur de leurs pieds, et que la reine Anne songea un jour aux manches courtes afin de pouvoir exhiber des bras qu'elle estimait avantageux. C'est ainsi que les ferventes de la mode, en sacrifiant à leur propre vanité, sacrifient également à la vanité d'aristocratiques ancêtres... Et la mode est affaire de spéculation. De nos jours, ceux que l'on retrouve à l'origine des différentes modes sont beaucoup moins les personnages de la noblesse et du grand monde que les fabricants d'étoffe et les grands couturiers de Paris. Ils tiennent chaque année des congrès de la mode, dans le but exclusif de vendre et confectionner le plus possible, puis, de revendre et reconditionner le plus vite possible. C'est pour cela que leurs décrets font varier si souvent la forme des habits. Mais ce point particulier leur ménagea parfois des déceptions. Quelque habile ménagère, savante dans l'art d'accommoder les restes, parvenait à *modifier* une toilette à peu de frais et à l'utiliser deux et trois années consécutives. Ce que voyant, les lanceurs de modes résolurent de faire varier, de saison en saison, jusqu'à la couleur des vêtements, afin de réduire à *quia* l'industrie des petites gens... Et la mode est affaire d'immoralité. A côté des influences mercantiles qui président à son éclosion, il convient de faire large part au sensualisme contemporain. Cela est formidable à constater, mais chaque mode récente introduite depuis une vingtaine d'années semble un défi nouveau à la décence et à la morale chrétiennes, en même temps qu'une nouvelle annonce du retour au paganisme, au paganisme historique, veux-je dire, et non pas simplement à l'esprit païen. Tous ceux qui savent un peu d'histoire doivent avouer que les dernières modes nous conduisirent, en passant par l'Empire, le

Directoire et la Renaissance, — époques de libertinage, s'il en fut jamais, — jusqu'aux jours éhontés d'Athènes et de Corinthe. Avons nous raison d'affirmer que le premier principe des mondains, le désir de paraître et les usages consacrés qui le favorisent, sont à l'encontre de Jésus-Christ et de sa doctrine ?

Il faut jouir ! Dieu ayant attaché une jouissance naturelle à certaines actions comme à certains spectacles, vouloir indistinctement proscrire toute jouissance serait méconnaître l'œuvre du Créateur. Par condescendance à notre égard, et, si j'osais dire, par une sorte d'appréhension de son divin prestige, Notre Seigneur n'a point voulu user pour Lui-même de l'austérité de Jean-Baptiste et des autres prophètes d'Israël. " Le Fils de l'homme est venu mangeant et buvant ". N'est point sujette à condamnation, donc, la jouissance utile, la jouissance occasionnelle, la jouissance-moyen. Mais, précisément, ce n'est point celle que recherchent les mondaines. Le monde veut la jouissance ininterrompue, la jouissance de tout, comme à tous les degrés, la jouissance comme fin essentielle de la vie. " J'aimerais mieux mourir " " que de me passer de chocolats ", disait un jour à son curé une femme dans la cinquantaine. Elle mourut trois ans plus tard... du diabète sucré " !

A l'appui du principe " il faut jouir, " on a inventé une série d'usage factices généralement classés sous la rubrique *divertissements mondains* ; comme si la nature elle-même n'était pas suffisamment pourvue de ressources. Et je sais bien que la plupart de ces inventions ne sont pas condamnables en elles-mêmes ; mais voyons comment se comporte à leur sujet le monde. Certains vont jusqu'à ériger en dogme la jouissance d'où qu'elle vienne et par tous les moyens. Et comme l'abus des choses entraîne l'abus du langage, ce qu'on appelle aujourd'hui faire la grande vie, ce n'est pas servir une idée haute, se sacrifier pour elle jusqu'au dépouillement total et jusqu'au martyre ; faire la grande vie, c'est mettre de côté, avec l'esprit de religion, tout devoir individuel, conjugal ou social, pour prendre part à la curée sous les yeux du public, en affichant un mépris transcendant pour tout ce qui n'est pas le plaisir. Cela, la grandeur ? Mais il n'y a point

de grandeur sans mérite, tout le monde en convient. Où donc est le mérite à vivre ainsi, sans la moindre hostilité ni le moindre combat contre soi-même ? Mais le plus vulgaire et le plus plat des badauds, le plus grossier et le plus fruste dans un contingent d'émigrés, si on lui procure les sommes nécessaires, peut adopter ce genre de vie et atteindre à la grandeur. Et que feraient les animaux de la création, s'ils avaient en partage assez d'instinct pour varier leurs plaisirs et assez de subtilité perverse pour éluder la loi de nature ? Ce qu'ils feraient ? Ils feraient la grande vie !

Il faut dominer ! Jésus-Christ dit dans son Evangile : " Les rois des nations les maîtrisent . . . Qu'il n'en soit pas de même pour vous ". Il est vrai qu'il promet un jour à ses disciples d'attirer tout à soi. Mais quand devait se réaliser la parole ? " Quand je serai au sommet de ma croix ". Qui-conque voudra dominer de la sorte, en s'immolant pour les autres, en devenant leur chef à force de renoncement et d'oubli personnel, ne sera jamais compté parmi les ennemis du Christ. Mais le monde, quand il veut attirer par devers soi la popularité et l'influence, ne cherche qu'à écraser ses adversaires et ses propres sujets.

Son arme favorite est la détraction, et la détraction mondaine est surtout remarquable par l'importance de son objet. Il ne s'agit guère, en l'instance, de ces menus cancans villageois au sujet de Monsieur un tel qui dépense de folles sommes, et de Madame une telle " qui n'est point particulière", ou qui a des préférences pour le plus jeune de ses marmots. Généralement, dans le monde *select*, on vise au point culminant d'une réputation. Du financier habile on fait un voleur, de la femme adulée et recherchée, une épouse infidèle. Mais, par exemple, quel art nuancé dans la façon de porter ces grands coups ! De même qu'il faut paraître naturel dans les apprêts de la tenue et du langage, il faut se montrer charitable dans les exécutions les plus parfaites et les plus rudes massacres. Aussi, n'est-ce pas au cours des réunions proprement dites, mais bien plutôt dans les rencontres intimes que l'on se livre au sport favori. En société, on parle toujours des figurants avec respect, souvent même avec admiration. Mais attendez au lendemain du thé ou du bal, attendez aux longs téléphones

et aux petits caucus. C'est alors que les invités de la veille sont passés en revue, militairement et par ordre. Personne n'est oublié. Et tandis que le général Bonaparte se contentait de découvrir et de constater une tache sur la capote d'un conscrit, dans l'armée mondaine, au contraire, on invente la tache, et, généralement, c'est la tache d'huile, celle qui grandit toujours et ne s'efface jamais.

Le monde n'est pas seulement un ensemble d'idées et d'usages, c'est encore un ensemble de *personnes*. J'ai dit au commencement que le monde est extérieur à nous. Mais il peut, à la longue, nous pénétrer, nous envahir à ce point qu'il fasse partie de notre être et s'identifie avec nous. Quand et comment s'opère cette redoutable transformation ? C'est quand, après avoir lutté pendant quelque temps contre l'esprit mondain, on se relâche dans l'attaque ou la résistance, on en vient aux concessions partielles et on finit par adopter complètement, sinon par propager autour de soi le programme d'idées et la série d'usages précédemment décrits. Oui, le monde a ses disciples, ses apôtres, ses confesseurs et parfois ses martyrs, comme le Maître puissant qui le cravacha de ses anathèmes. Et quand on s'est donné au monde de cette façon, on devient le monde, on devient cette chose néfaste contre laquelle mettent en garde les prédicateurs de l'Evangile. Je parle en ce moment des transactions suprêmes et du passage à l'ennemi, et non pas des faiblesses accidentelles, des demi-ententes ou des complaisances graduées, qui sont la suite et le corollaire de nos penchants de nature et qui ne sauraient empêcher qu'on tienne encore d'une main ferme au drapeau de Jésus-Christ.

C'est, comme nous verrons, dans leur conduite envers le monde, qu'il convient d'examiner nos semblables, pour découvrir si, oui ou non, la grande trahison est consommée. Mais il suffit, parfois, d'une scène prise sur le vif, comme le dialogue impromptu qui s'établissait tout-à-l'heure entre deux femmes. J'imagine, en effet, qu'elles sont déjà classées dans l'appréciation du lecteur. Toutes les deux fréquentaient le monde, mais l'une était le monde, tandis que l'autre ne l'était point. L'une avait conservé sa liberté devant l'obsession mondaine, tandis que l'autre était devenue l'être tyrannisé et tyrannisant que nous avons entendu. L'une avait dépouillé

jusqu'aux sentiments de la nature, pour se vouer à une vie factice, toute de clinquant et d'apparat, tandis que l'autre, sans jamais manquer à ses stricts devoirs de société, avait su demeurer chrétienne, ce qui est encore le plus sûr moyen de demeurer femme.

fr. M. A. LAMARCHE,
des frères-prêcheurs

(La fin prochainement)



*Toutes les bonnes œuvres de la charité, la vanité peut
les contrefaire.*

(S. Augustin).

*Il en est qui s'entendent merveilleusement à exploiter
le bon cœur de certains amours-propres.*

(Madame de Staël).

UN CONGRÈS DE TEMPERANCE A SAINT-HYACINTHE

(Suite)



NOUS avons anticipé, dans un premier article, et nous avons interverti quelque peu l'ordre chronologique des séances du Congrès, en joignant aux deux autres manifestations *solemnelles*, celle du mercredi soir, qui, en fait, eut lieu après deux séances "d'étude". Nous l'avons fait à dessein, ne voulant pas séparer, dans notre récit, des séances qui furent la manifestation d'une même idée. Par ces séances solennelles, les organisateurs du Congrès avaient voulu sonder l'opinion publique, et, en même temps, l'initier à la lutte anti-alcoolique. Elles étaient publiques : femmes et hommes, jeunes filles et jeunes gens y assistèrent. Du nombre très-considérable d'assistants qui les suivirent, de la distribution de brochures de propagande qu'on y fit, de l'intérêt et de l'enthousiasme que l'on y montra, les organisateurs purent conclure que *le public* est sympathique à l'œuvre de la Tempérance, et qu'ils peuvent s'autoriser de sa sympathie, pour continuer l'œuvre commencée.

Après la messe d'ouverture, le mercredi matin, les Congressistes, c'est-à-dire, les Directeurs et les Délégués des Sociétés de Tempérance, quelques invités d'honneur et quelques journalistes descendirent au soubassement de la Cathédrale : c'est là qu'eurent lieu les deux *séances d'étude* du Congrès, sous la présidence de Mgr C. P. Choquette P. A.

Nous avons dit, déjà, que le but du Congrès était d'*examiner l'état de la question de Tempérance dans le diocèse de Saint Hyacinthe* ou "la situation actuelle de la lutte de la Société de Tempérance contre l'alcoolisme et les buvettes dans le diocèse." Pour atteindre ce but, le Comité d'Organisation avait fait une laborieuse mais fructueuse enquête, sur "l'Alcoolisme

et la Buvette". Monsieur le curé Lamoureux, fit connaître, sous forme de *rapport*, le résultat de cette enquête. Dans un travail dont tous les éléments avaient été empruntés au "Canada Year Book," et qui, par là, lui donnaient une force probante très grande, il fit voir que le mal de l'alcoolisme a existé dans ce diocèse, pendant les cinq dernières années ; peut-être le mal n'est il pas plus grand qu'ailleurs, mais il est impossible de douter de son existence. Si l'on compare ce que le diocèse a dépensé pour l'alcool avec ce qu'il a versé aux œuvres diocésaines, il faut avouer que la dépense pour l'alcool est plus considérable. D'où apparaît l'opportunité de la lutte anti-alcoolique entreprise par Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe.

Mais, pour être juste, il faut dire qu'au point de vue "buvette" il y a eu amélioration. Des 129 débits de boissons que comptait le diocèse en 1907, 56 ont disparu ; c'est donc, somme toute, avec confiance, qu'il faut envisager l'avenir, puisqu'il y a eu progrès.

Monsieur l'abbé Ed. Decelles, curé de Saint-Marcel, fut le second "rapporteur," à la séance de l'avant-midi. Il fit, brièvement l'*histoire* de la *Société de Tempérance* et de la *lutte anti-alcoolique*, dans ce diocèse. Il raconta les quatre croisades diocésaines de Tempérance : celle de Mgr Prince, en 1854, celles de Mgr Moreau en 1880 et 1885, et, enfin, celle de Mgr Bernard, commencée en 1907. Il fit connaître aussi les réponses données par les paroisses aux questions du Comité d'organisation. L'on apprit, par ce moyen, que dans 48 paroisses, la Société de Tempérance "a produit quelque bien" ; que les moyens employés à cette fin furent la pression exercée sur le gouvernement, le travail au moment des élections municipales, les retraites de tempérance, les contre-pétitions d'auberges, et la prière ; que sur les 15 paroisses que ont des "hôtels de tempérance", 13 se déclarent satisfaites du service : toutes constatations qui peuvent inspirer confiance dans l'avenir. Voilà, peut-on dire, "l'état de la question."

Mais l'un des buts indiqués par Mgr Bernard, c'était, en outre, de "travailler à *organiser* la lutte." Ce sont ces *moyens* d'organisation et de lutte que vint exposer M. le chanoine Decelles : avant tout, les moyens surnaturels qui sont la prière et la fréquentation des Sacrements ; puis, les moyens naturels, qui sont, entre autres, l'enseignement alcoo-

lique au foyer et à l'école, la propagande par la diffusion de livres, tracts etc., et la poursuite devant les tribunaux des hôteliers malhonnêtes. Cependant, tous ces moyens, pour excellents qu'ils soient, pourraient ne pas produire tous leurs fruits, sans l'existence d'un *Comité permanent*, chargé de voir à ce qu'ils soient employés.

L'organisation de ce *Comité permanent*, fut l'objet principal des délibérations de la séance de l'après-midi. Le plus grand nombre des "vœux et résolutions" que présenta M. l'abbé Barré, s'y rapportaient. Après quelque discussion, touchant la composition et la juridiction plutôt que l'utilité reconnue de ce Comité, l'on vota ses *statuts*. Il aura à "promouvoir et à défendre les intérêts de la Tempérance dans ce diocèse"; il se composera d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et de cinq autres membres; il pourra, "avec l'approbation de Mgr l'Evêque, faire "tous les règlements qu'il jugera utiles à la poursuite de son "œuvre"; il devra publier le rapport officiel du premier Congrès; il devra préparer l'organisation du prochain Congrès; surtout il devra poursuivre l'œuvre du Congrès, en veillant à la réalisation des vœux adoptés, en se tenant en communication avec les sections paroissiales, en suscitant l'établissement de la Société, là où elle n'existe pas encore. D'ici au prochain Congrès, ce comité se composera comme suit: Président, M. le chanoine Decelles, curé de St-Pie de Bagot; vice-président: Monsieur Samuel Casavant, facteur d'orgues; secrétaire, le Rév. Père C. Doyon, O. P.; trésorier, M. le chanoine Senécal, curé de la cathédrale de St Hyacinthe; conseillers: MM. D'Artois, de Farnham, Barré, curé de St-Hilaire, Louis Brousseau et M. Côté, de St-Hyacinthe et J. Léveillé, de Ste Rosalie.

Parmi les autres questions débattues à cette séance, signalons une campagne de presse, par moyen de tracts,—au sujet de laquelle M. Blais, de Sorel, émit des suggestions très bien accueillies sur la participation des laïques à la campagne, par des conférences populaires; signalons aussi une campagne de prohibition et de lutte *légale* à entreprendre, par l'obtention d'une loi plus sévère concernant le commerce des boissons; à ce sujet, l'on a écouté avec une attention remarquable l'allocution de M. l'avocat Giroux, de Thetford Mines: avec clarté l'orateur exposa le fonctionnement des diverses lois—municipales, de comté, provinciale et fédérale—qui ré-

gissent le commerce des boissons et il signala les avantages et les défauts de chacune d'elles.

Monsieur l'abbé Decelles, de St-Marcel, que l'on avait écouté si attentivement, le matin, revint dire quelques mots : dans une allocution vraiment enlevée, il combattit le préjugé qui attache l'infamie à la dénonciation des vendeurs sans licence, ou de ceux qui, l'ayant, transgressent les lois, et se font les ennemis du bien public. Les applaudissements qui répondirent à ses paroles prouvèrent qu'il avait été compris.

L'installation des officiers du comité permanent, et une allocution de M. le Président, remerciant tous les Congressistes, terminèrent cette séance d'étude. Le soir, l'on se retrouvait à la Cathédrale, à la cérémonie de clôture que nous avons racontée.

Tel fut le Premier Congrès de Tempérance du Diocèse de Saint-Hyacinthe ; le compte rendu officiel que chaque famille tiendra à se procurer, racontera complètement ce que nous n'avons qu'effleuré.

Résultats.

Quels résultats aura ce Congrès ? Les résultats immédiats en sont déjà appréciables.

Ce n'est pas peu de chose, en effet, que d'avoir pu intéresser à la cause de la Tempérance, les soixante paroisses qui avaient envoyé des délégués au Congrès. Les représentants de ces paroisses se sont connus ; ils ont échangé leurs vues sur le grave problème soumis à leur étude ; pères de famille, pour la plupart, ils avaient à préparer, en même temps que leur avenir, celui de leurs enfants, et, de ce chefs leurs délibérations revêtaient un caractère d'exceptionnelle gravité.

C'est quelque chose, aussi, que d'avoir rallié des volontés hésitantes, d'avoir fait prendre des résolutions efficaces, d'avoir assuré à la cause de la Tempérance, l'appui de précieux auxiliaires.

C'est beaucoup, enfin, que ceux qui ont peiné depuis longtemps à la difficile et ingrate lutte de la Tempérance, aient trouvé dans le succès même extérieur du Congrès un encouragement à continuer leur campagne, avec l'assurance qu'ils seront secondés, et qu'ils aient pu prouver que l'oeuvre est bien " lancée ", que le mouvement existe, et qu'il s'achèvera par le triomphe du bien. Et c'est parce que, déjà, le congrès

a eu ces résultats, qu'il a été une oeuvre utile dont peuvent se réjoindre le Pasteur qui l'a convoqué, et les hommes de zèle qui l'ont organisé et en ont assuré le succès.

Mais là ne s'arrêtera pas l'action du congrès ; elle sera plus profonde et plus longue. Par le comité permanent auquel il a délégué son autorité, il va continuer la lutte. Le comité entretiendra la vie dans cet admirable organisme que sont les Sociétés de Tempérance ; il verra à ce que soient observées les lois qui réglementent la vente des boissons ; il réchauffera le zèle de ceux qui seraient tentés de faiblir ; au besoin, il créera des conseils ou comités régionaux et paroissiaux, qui assureront l'observance des lois de la Société et le bien général de la cause de la tempérance. Ce que le Congrès a fait pendant une journée, son comité permanent le fera chaque jour : se rendre compte des maux produits par l'abus des boissons, constater les progrès, voir aux moyens de continuer les uns et d'enrayer les autres. Si, d'une part, il peut obtenir une réglementation plus sévère du commerce des liqueurs alcooliques, si, d'autre part, rencontrant l'appui qu'il attend, le *Comité permanent* peut accomplir la tâche qu'on lui a confiée, il aura prouvé, par un nouvel argument, que le Congrès qui l'a établi a fait oeuvre utile, et qu'ils avaient bien lu dans l'avenir ceux qui ont cru qu'un congrès local de tempérance, aurait dans le diocèse de St Hyacinthe, de fructueux résultats.

Le soir de la *prise de Croix* par les enfants, à la cathédrale, Monseigneur Bernard disait aux fidèles : "Soyez édifiés par vos enfants. Consolidez votre travail par la prière. Priez aussi " pour la conversion des ivrognes et des alcooliques." Ce sera, nous n'en doutons pas, la prière de tous ceux qu'intéresse la question de la Tempérance, comme ce sera leur plus ardent souhait que les Croix de Tempérance distribuées aux enfants, étendent leurs bras bénissants sur les foyers qui les ont reçus.

fr. AUG. LEDUC,
des frères-prêcheurs.



ECHOS RELIGIEUX

CANADA : *Le jugement d'un Prélat Canadien sur la situation religieuse en France.*

FRANCE : *Le pèlerinage national à Lourdes en 1913.*

ITALIE : *Le Congrès du Tiers-Ordre Dominicain à Florence.*

MORAVIE : *Le Congrès pour l'union des Eglises.*

* * *

CANADA : *Le jugement d'un Prélat Canadien sur la situation religieuse de la France.* S. G. Monseigneur Emar, Evêque de Valleyfield, publie en ce moment dans *Le Progrès de Valleyfield* une série d'articles, qu'il intitule *Lettres d'un Congressiste*, au sujet du Congrès eucharistique de Malte, auquel il a assisté. Il nous plaît de détacher, pour la mettre sous les yeux de nos lecteurs, la XXXII^e Lettre, dans laquelle Sa Grandeur porte sur la situation religieuse en France, un jugement si sûr, si pondéré, si complet :

“ J'avais entendu exprimer tant d'opinions diverses sur les effets produits par la loi inique de Séparation et sur la situation religieuse actuelle en France que j'ai voulu m'en former une à moi, après m'être renseigné sur place. Je suis allé chez des religieux dans leurs discrets petits domiciles, chez des évêques dans leurs palais improvisés, chez des curés dans leurs presbytères de fortune ; j'ai visité des écoles libres, dirigées par des religieuses sécularisées, des patronages et même des hôpitaux où se trouvent encore des sœurs ; j'ai rencontré nombre de laïques influents, tous catholiques bien entendu, mais à des degrés et avec des sentiments divers ; j'ai observé sur place la vie du prêtre et l'organisation paroissiale, la marche générale des œuvres résultant de la rupture du Concordat. J'ai eu l'avantage de rencontrer ainsi des prêtres et des religieux à Nice, à Marseille, à Aix où j'ai été retenu à dîner par le vénérable archevêque Monseigneur Bonnefoy. En Provence j'ai visité la partie du pays ravagée

par le tremblement de terre. J'ai vu à côté des ruines d'une église paroissiale une vaste salle en bois érigée pour servir temporairement de chapelle. Je suis allé à Charleval chez le curé, l'abbé Boutière, une ancienne connaissance, un ami que j'ai pu voir à l'œuvre, accomplissant au milieu de toutes sortes de difficultés son ministère paroissial. De même chez ses voisins dans la campagne, ou chez ses confrères dans les villes d'Aix et d'Arles. A Montpellier j'ai pu causer à loisir avec le cardinal de Cabrières, ce vénérable évêque qui célèbre ses noces de diamant, c'est-à-dire le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale, et qui, expulsé de son palais, habite un logis quelconque, en attendant d'avoir terminé la construction d'un nouvel évêché. J'ai été reçu à dîner chez le curé de la cathédrale, Monsieur le chanoine Halle, ancien condisciple au Séminaire Français. J'ai passé le dimanche chez un autre condisciple, Monseigneur Lazaire, curé à Lodève et dont l'église paroissiale est l'antique cathédrale de cette ville qui avait été le siège d'un évêché jusqu'à la révolution française. Et j'ai pu assister à tous les offices et voir comment le peuple remplit ses devoirs religieux. J'ai parcouru toutes les classes de ses écoles libres, soutenues uniquement par la générosité des catholiques. En tretemps, j'ai rencontré des religieux missionnaires, notamment les Pères Filatre et Goyer, autrefois de l'Université d'Ottawa, qui prêchent des retraites ici et là, attirant à la réception des sacrements nombre de fidèles qui en étaient éloignés. Ce que j'ai vu et entendu jusqu'ici, je sais que je continuerai à le voir et à l'entendre à travers toute la France. Comment formuler de tout ceci une impression d'ensemble ? C'est difficile, il faut nécessairement analyser. Il faut d'abord mettre hors de question l'ennemi, toujours le même, au gouvernement, à la chambre, dans la grande presse, dans de vastes organisations occultes ou publiques et aussi dans la classe des fonctionnaires. Les lois restent les mêmes, on les applique avec incohérence. La persécution sèche sévit toujours. De même je laisse de côté la masse incroyante, indifférente qui ne s'occupe guère de la religion et qui est plutôt hostile quand elle devient agissante. C'est elle surtout qui maintient au pouvoir l'ennemi et l'encourage dans son œuvre destructive. Mais je regarde au-dessus de tout cela l'Eglise elle-même, son évêque, son clergé, ses fidèles enfants, et à la voir aujourd'hui en France, on se dit qu'une fois de plus l'iniquité s'est mentie

à elle-même, et que la Séparation qui fut un crime, fut en même temps une folie.

“ Je dois dire d'abord que le fait pour l'Eglise d'avoir repoussé tous les avantages matériels et de s'être même laissée voler ses biens et réduire à une pauvreté extrême plutôt que de sacrifier une parcelle de sa constitution divine, lui a conquis chez le peuple de France une admiration sympathique qui contraste singulièrement avec le dédain marqué à ceux qui se sont montrés prêts à tout sacrifier sauf l'argent.

“ En second lieu, en dépit de quelques divergences regrettables et qui ont toujours cette vilaine politique pour cause, il existe parmi les évêques une union étroite de charité fraternelle qui les groupe tous autour du père commun, le Pape. Vous ne voyez aujourd'hui aucune discussion publique désagréable entre les évêques, comme cela s'est fait autrefois au grand détriment de la religion. Les prêtres, en très grande généralité, suivent cet exemple, comme ils imitent sans murmure l'abnégation de leurs chefs. Si cette union peut descendre un peu plus avant et s'étendre davantage dans les couches populaires, de manière à ce que parmi les fidèles comme dans le clergé l'intérêt religieux supérieur en vienne à dominer les préoccupations politiques, il sera permis de tout espérer. En attendant la situation s'améliore notablement de jour en jour, elle est le fruit des sacrifices communs; la liberté a succédé à une dépendance humiliante, le denier du culte, un peu lent à prendre pied en beaucoup d'endroits, offre le double avantage de faire participer directement les familles au soutien de la religion, et de maintenir une fraternité édifiante parmi les membres du clergé qui reçoivent des émoluments égaux, pris sur le fond commun et distribués par l'évêque. N'étant plus un salarié de l'Etat, le prêtre est davantage considéré; réduit au strict nécessaire, n'ayant plus pour son église ni pour lui-même la garantie de l'aide officiel, il est aux yeux de tous parfaitement sincère et désintéressé dans tout ce qu'il fait, on l'écoute plus volontiers. Certes, sa maison est solitaire, et parfois bien triste; j'en ai vu qui avec leurs neuf cents francs doivent pourvoir à tout: le loyer du presbytère, leur propre subsistance, l'entretien de l'église, le maintien de l'école libre, les oeuvres post-scolaires. Il leur faut donc et à tout instant faire appel à une générosité qui ne se lasse jamais. Le prêtre lui-même est infatigable. Dans de petites paroisses de quelques cents âmes, il trouve le

moyen de dépenser utilement tout son temps, il sait que le ministère sacré, tel qu'établi par Notre-Seigneur : la prière publique, la prédication évangélique, le catéchisme, l'administration des sacrements, la visite des malades, le soulagement des pauvres, le soin des petits enfants, que tout cela porte en soi une grâce d'état sacerdotal et des bénédictions que rien autre ne saurait remplacer. Sous ce rapport, le clergé paroissial en France est admirable, et on peut affirmer que son travail est fructueux ; non seulement il a empêché la Séparation de produire ses effets désastreux, mais encore il a attiré vers l'Eglise et les pratiques religieuses beaucoup d'âmes jusque là gisantes dans la torpeur de l'indifférence. Les sacrifices généreux et le zèle désintéressé du prêtre sauveront l'Eglise en France. Il faut dire que le clergé séculier est puissamment aidé par l'apostolat laïque—une spécialité française.—C'est réconfortant de voir à la tête de toutes les organisations religieuses des hommes du monde, des femmes qui donnent au dévouement sacerdotal l'appui d'une activité intelligente, descendant jusqu'aux détails du petit catéchisme fait aux enfants de l'école laïque, ou de la distribution de vivres et de vêtements aux pauvres. Et puis on aurait tort de croire que les congrégations religieuses dépouillées, dispersées, mises hors la loi, ont pour cela déserté le champ d'action que la Providence leur avait assigné. Leurs membres se retrouvent partout, sachant se maintenir dans les limites de la stricte légalité et pour le reste gardant tout ce qu'il peuvent réchapper de leur patrimoine spirituel ; on les trouve dans les églises, dans les écoles ou ailleurs, faisant le bien, donnant au curé et à l'évêque un concours des plus précieux. La France demeure toujours la fille aînée de l'Eglise, elle est toujours à la tête des nations, elle donne toujours généreusement son or et son sang, même à l'étranger, pour la grande cause catholique, elle est toujours le pilier, le point d'appui, le centre de toutes les organisations qui ont la foi ou la piété pour objet. C'est à elle que revient au premier chef l'honneur de ces congrès eucharistiques internationaux qui viennent d'atteindre à Malte un si haut degré de gloire et dont le premier cycle se refermera en France à Lourdes dans la célébration du vingt-cinquième anniversaire. Voulez-vous maintenant une formule qui résume mon impression : la partie dégradée de la France périra, rongée jusqu'à la moëlle dans ses énergies physiques et morales que ne protège aucun bouclier reli-

gieux, on assiste déjà à sa décomposition ; mais la France catholique vivra, ou plutôt elle vit toujours plus religieuse que jamais, d'une activité et d'une générosité d'autant plus admirables qu'elle est privée de tout appui légal et condamnée pour longtemps peut-être à l'indigence dans la personne de ses pasteurs, et à la gêne financière pour le soutien matériel de ses œuvres si variées ; et le nombre de ses enfants fidèles et dévoués augmente notablement de jour en jour. D'ailleurs pour moi il m'est impossible d'en douter, aussi longtemps que de la France la Vierge fera son piédestal pour y manifester ses grandeurs et y répandre ses bienfaits sur l'univers entier.

* * *

FRANCE : *Le pèlerinage national à Lourdes en 1913.*
Ce n'est ni à la Grotte, ni aux piscines, ni dans la nocturne et poétique procession aux flambeaux, qu'il faut étudier Lourdes ; c'est l'après midi, sur le passage de la procession du Saint-Sacrement. Celles de cette année dépassèrent en émotion, en grandeur, en foule, en acclamations, toutes celles qu'on avait vues. Un soleil, un beau soleil clair, pas trop chaud, illuminait les collines boisées, les montagnes bleutées, les blanches basiliques, la prairie toujours verte et la grise esplanade. Partout où l'œil pouvait chercher, ce n'était que des grappes humaines. Pas une place de la colline du Calvaire qui ne fût inoccupée. Aux grands arbres, aux verts sapins, étaient juchés des pèlerins qui, durant des heures et des heures, s'y maintinrent pour essayer de voir les miracles qui, ils n'en doutaient pas, allaient se produire. Quant aux rampes qui conduisent aux basiliques supérieures, elles avaient été prises d'assaut depuis midi. La belle phalange des Noëllistes occupait, comme toujours, les degrés qui serpentent autour de l'église du Rosaire.

Le carillon chante l'*Ave Mariâ* de quatre heures. Sur l'immense place qui s'étend devant l'église du Rosaire, nous avons le spectacle coutumier et grandiose d'une foule innombrable, groupée autour du vaste cercle formé par les milliers de malades rangés côte à côte, étalage de toutes les maladies qui minent notre pauvre humanité, de toutes les plaies qui la torturent et la déforment. La charité chrétienne seule peut expliquer cette exposition douloureuse que la foule regarde avec amour et tendresse.

Voici qu'au son joyeux des cloches le cortège sacré s'organise à la Grotte. C'est d'abord une longue, très longue théorie d'hommes portant des flambeaux. A la suite des laïques viennent les prêtres chantant les hymnes liturgiques. Sous le dais d'or, l'ostensoir porté par Monseigneur du Mans étincelle de mille feux et douze évêques lui font escorte.

Pendant que la grandiose procession se déroule autour de la prairie, devant l'église du Rosaire, les aumôniers du Pèlerinage lancent des appels, des supplications plus ardentes, plus enflammées, que la foule répète à pleine voix, et les bras en croix.

Mais voici que le Saint Sacrement pénètre au milieu des malades, comme au jour de l'entrée triomphale à Jérusalem. Plus de 40,000 bouches crient : " Hosanna, au Fils de David ! " " Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur " ! Le Gave, qui gronde et chante son éternel refrain, mêle sa voix aux supplications. Le spectacle est empoignant au possible. Un souffle de vie nouvelle passe sur les malades ; ils s'animent, ils pleurent, ils sont métamorphosés. Il semble que, dans un effort surhumain, les paralytiques vont se lever et marcher, que les aveugles vont voir, que les moribonds vont renaître.

Et les invocations se font plus pressantes, jamais elles ne parurent aussi entraînantes, aussi ordonnées, aussi vibrantes. La voix du P. Daniel qui les pousse résonne comme un clairon. On ne prie plus, on commande à Dieu dans une véhémence et respectueuse imploration : " Vous qui pouvez tout, Seigneur, guérissez nos malades ! Que les paralytiques marchent ! Que les aveugles voient ! Que les sourds entendent ! Vierge de Lourdes, venez à notre secours ! "

Et voilà qu'un frisson parcourt l'immense multitude qui ondule comme les épis sous la brise ; des cris des acclamations retentissent. C'est que des aveugles viennent de voir, des paralytiques viennent de quitter leurs grabats et de marcher.

Nous terminons ce récit, emprunté à la *Croix*, par ce trait bien gracieux :

Le capitaine de Malherbes, officier aviateur, a eu la touchante idée de venir saluer, en aéroplane, la Vierge de Massabielle. Parti de l'aérodrome de Pau, à 8 heures, le vaillant aviateur qui, la veille, s'était dévoué toute la journée comme brancardier était, à 8 h. $\frac{1}{4}$, au dessus de la Grotte et de la

basilique. On célébrait, à ce moment, la messe du Pèlerinage. Le bruit du moteur de l'avion vint se mêler agréablement à la mélodie des cantiques et au murmure du Gave. Ce fut un joli spectacle. Le gracieux aéroplane évolua, pendant vingt minutes, à une assez grande hauteur au-dessus du rocher béni. Il décrivit les courbes du plus joli effet. On a appris, plus tard, que chaque courbe correspondait à une dizaine de chapelet que le brillant officier récitait là-haut, tout en haut, près du ciel, pour les malades qui priaient sur la terre.

* * *

ITALIE : *Le Congrès du Tiers-Ordre Dominicain à Florence.* Du 15 au 18 septembre dernier s'est tenu à Florence le premier Congrès national italien du Tiers-Ordre de saint Dominique. A cette occasion, Son Eminence le Cardinal Merry del Val, Secrétaire d'Etat, adressa au Révérendissime Père Cormier, Maître Général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, la lettre suivante :

“ Rome, du Vatican 28 août 1913.

“ Révérendissime Père,

“ L'annonce du premier Congrès national du Tiers-Ordre dominicain, qui se célébrera à Florence du 15 au 20 septembre de la présente année, a été très agréable à l'Auguste Pontife qui espère et souhaite que les blanches cohortes des Frères de la Milice de Jésus-Christ, réunissant leurs forces, concourent puissamment par leur prière, leur action et leur exemple à répandre et à intensifier dans les familles et dans la société la pratique sincère d'une vie vraiment chrétienne.

“ C'est donc bien volontiers que Sa Sainteté, tout en demandant pour vos tertiaires et vos congressistes les grâces du ciel les plus choisies, leur accorde à tous de bon cœur la Bénédiction apostolique que vous avez sollicitée.

“ C'est avec les sentiments d'une estime bien sincère que je suis heureux de dire,

“ à votre révérendissime Paternité

“ toute mon affection dans le Seigneur.

“ R. Cardinal Merry del Val ”.

Le Congrès se clôtura le 18 au soir dans un grand éclat. Les Cardinaux Boschi et Ferrari, Mgr Della Chiesa,

archevêque de Bologne, et de nombreux évêques y prirent part.

Le Rme Père Cormier, Maître Général de l'Ordre, présida la dernière journée. Au cours de ce Congrès eurent lieu d'intéressantes délibérations sur le rôle du Tiers Ordre de saint Dominique pour la vie chrétienne dans la famille et dans la société. Des décisions furent prises dans le but de préparer, pour 1921, la célébration du septième centenaire de la mort de saint Dominique.

Mgr Della Chiesa remercia chaleureusement du choix fait pour le Congrès de l'an prochain de la ville de Bologne où repose le corps de saint Dominique. Le Rme Père Cormier conclut le Congrès par la suprême recommandation de saint Dominique mourant : " Travaillez ".

* * *

MORAVIE : *Le Congrès pour l'union des Eglises.*
Un congrès pour l'union des Eglises s'est tenu récemment à Velehrad, en Moravie.

Celui qui vient d'avoir lieu le 26 et le 27 juillet, a été un peu moins important que les précédents. La période troublée que nous traversons n'est pas favorable à ces discussions religieuses. On y remarquait quelques prélats parmi lesquels l'archevêque grec-uni de Lemberg et l'archevêque de Sophia. L'abbé Jachek a lu un rapport où il s'est efforcé de montrer que la Russie officielle continue de persécuter les catholiques, il y a néanmoins dans ce pays, surtout parmi les Vieux-Croyants, beaucoup de laïques et d'ecclésiastiques qui souhaitent une union avec Rome. Le P. Werner, Jésuite originaire de la Russie, a exposé très clairement les cinq points qui séparent le catholicisme du schisme russe. Enfin, M. Hentchel a rappelé les efforts des Polonais pour réunir à l'Eglise romaine les Petits-Russiens et les Blancs-Russiens de l'ancien royaume de Pologne. Cette œuvre rencontre bien des obstacles. Cependant, après de longs efforts, les Polonais réussirent dans leur tentative, et l'Union de Brests plaça plusieurs millions de Slaves sous la juridiction du Pape.

Il y avait précisément au Congrès des uniates des Petits-Russiens comme le supérieur du Séminaire grec uni de Lemberg et Mgr Szepticki. Ce dernier fit observer que la conversion de la Russie demandera un temps très long. C'est

très vraisemblable. Ce n'est pas une raison pour se décourager. Les uniates présents à la réunion étaient un témoignage vivant que les efforts des catholiques pour convertir les Slaves peuvent aboutir à des résultats féconds et durables.

Velehrad est une toute petite ville, entre Cracovie et Vienne. Saint Cyrille et saint Méthode, les premiers apôtres des Slaves, s'y établirent, il y a un peu plus de dix siècles. De là ils allaient exercer leur apostolat dans les pays voisins, en Bohême, en Croatie et chez les Slovaques. C'est de là qu'ils partirent pour la Russie où ils fondèrent, d'après les traditions, le siège épiscopal de Kiew. C'est là que saint Méthode fut enterré.

L'endroit est resté cher à tous les Slaves. Tous les ans, vers le 5 juillet, de grands pèlerinages s'organisent. A côté des paysannes de Moravie, chaussées de grandes bottes et vêtues de costumes aux couleurs éclatantes, on rencontre des Tchèques, des Slovaques et des Cracoviens en manteaux blancs avec des chapeaux enrubannés. Pendant quelques jours, les rues de Velehrad s'emplissent d'une foule pittoresque et recueillie où l'on entend parler presque toutes les langues slaves.

Il y a cependant un grand peuple qui manque au rendez vous. Ce sont les Russes. Les Slaves catholiques ne manquent jamais de prier à Velehrad pour leurs frères séparés. Le docteur Stojan, chanoine d'Olmütz, organise tous les ans, dans cette petite ville une réunion d'ecclésiastiques pour étudier l'union des Eglises slaves.



BIBLIOGRAPHIE

SIR ADOLPHE B. ROUTHIER : " DE L'HOMME A DIEU "

Essai d'Apologétique
pour les hommes du monde

Cet ouvrage, qui a reçu *l'imprimatur* de S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, est accompagné d'une lettre-préface des plus élogieuses, signée par Mgr L. A. Paquet. Il n'y a pas en Canada de plus haute autorité en pareille matière.

Le volume se vend \$1.00 en librairie.

Mais l'auteur l'expédiera lui même, franc de port, aux membres du clergé, aux collèges et communautés et aux bibliothèques de paroisses aux prix suivants :

\$1.50 pour 2 exemplaires.

1.50 pour 1 exemplaire de *l'Homme à Dieu* et le *Centurion*.

2.00 pour 3 exemplaires de l'un ou de l'autre.

5.00 pour 10 exemplaires de l'un ou de l'autre.

* * *

LA SOLIDE DÉVOTION DU ROSAIRE ou l'idée, l'excellence et les pratiques de cette dévotion avec une explication du " Pater " et de " l'Ave Maria " et des mystères qu'on y médite. Nouvelle édition révisée par le R. P. Hurtaud, O. P.

In-12 écu. . . 1.50. (P. Lethiellieux, Editeur, 10 rue Cassette, Paris (6ème).

* * *

LES HYMNES DU BRÉVIAIRE, traduites en français avec le texte latin en regard ; seconde édition, revue, corrigée, disposée suivant l'Ordre du nouveau Bréviaire, par le R. P. Louis Gladu, O. M. I.

Envoyé par la poste aux prix suivants :

Broché, 50 sous ; relié, 75 sous.

S'adresser à " L'Ami du Foyer "

S. Boniface, Man.

Superiorum permissu.

De licentia Ordinarii.
